

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—————
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
—————

MAIRIE D'AVALLON
—————

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 mai 2021 à 19 H 30

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du Marché Couvert sous la présidence de Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Agnès JOREAU, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Nicolas COCHEFERT, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Nathalie ROMANOWSKI, Nicole JEDYNSKI, Alain COMMARET, Christian PERDU, Christine BURÉ, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU.

Absent(es) représenté(es) :

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT
Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Absent(es) excusé(es) : Madame Fanny BOUVIER

Absent(es) non excusé(es) : Madame Myriam GILLET-ACCART

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

—————
Convocation du 19 mai 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.
—————

Avant d'ouvrir la séance le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés, des documents déposés sur table et demande l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour.

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal

Madame Christine BURÉ, suite à la démission de Monsieur CAULLET, a accepté de siéger au sein de l'assemblée et est installée dans ses fonctions de conseillère municipale d'Avallon.

2. Présentation de la station de Blannay

Monsieur Thierry CHANUSSOT, Directeur Territoire Nord Bourgogne Véolia, présente à l'assemblée le fonctionnement de la station de pompage de Blannay suite à sa réhabilitation.

3. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021.

4. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. Commissions municipales, établissements publics, autres organismes et associations - nouvelles désignations

Le conseil municipal, à l'unanimité, procède à de nouvelles élections et désignations de représentants de l'assemblée pour siéger au sein :

- ↳ de la commission municipale permanente « finances et économie » : Bernard DESCHAMPS
- ↳ du conseil d'administration du CCAS (membres élus) : Alain COMMARET
- ↳ du comité syndical du PNRM : Alain GUITTET (titulaire)
- ↳ de l'association des Communes Forestières : Léa COIGNOT (titulaire) et Alain GUITTET (suppléant)
- ↳ de la CLETC : Camille BOERIO

INTERCOMMUNALITE

6. Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes adressé à la CCAVM

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la communication du rapport d'observations définitives que la chambre régionale des comptes a adressé au président de l'EPCI CCAVM.

7. Transfert de la compétence « mobilité »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du transfert de la compétence « Mobilité » à la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan, sachant que les services de la navette urbaine et des transports scolaires intra-muros, réalisés à titre gratuit pour les usagers, resteront de la compétence de la commune.

FINANCES

8. Subventions versées aux associations – exercice 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions proposées aux associations à caractère patriotique et autres.

9. Subvention EPA CCAS – versement d'un troisième acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un 3^{ème} acompte à l'EPA CCAS, préalablement à l'attribution définitive de la subvention qui sera allouée au titre de l'exercice 2021

10. Admission de titres de recettes en non-valeur

Le conseil municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur des droits de crèche, se rapportant à l'année 2014, pour un montant de 509,81 €.

11. Demande d'adhésion au Club des Managers de Centre Ville

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association « le Club des Managers de Centre-Ville », pour l'année 2021 et années à venir, moyennant l'appel de cotisation 2021 de 50 €.

RESSOURCES HUMAINES

12. Modification du tableau des emplois communaux – Création d'un emploi d'attaché territorial contractuel à temps complet / Convention Petites Villes de demain

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'attaché territorial (catégorie A) à temps complet, pour assurer les fonctions de « Chef de projet Petites Villes de Demain », pour lequel il sollicite les aides financières susceptibles d'être allouées.

13. Modification du tableau des emplois communaux – Création d'un emploi non-permanent d'adjoint d'animation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi non-permanent d'adjoint d'animation (catégorie C) à temps complet, pour assurer les fonctions de « Conseiller numérique France services », pour lequel il sollicite les aides financières susceptibles d'être allouées.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

14. Cession d'un terrain communal sis Impasse derrière les prés - Lieu-dit « Derrière les Prés »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de céder une parcelle communale sise lieu-dit « Derrière les Prés » d'une contenance totale de 2 238m², au profit de la SCI de l'Energie, et fixe le prix de vente de ce bien à 9,00 € HT le m².

15. Tour de l'Horloge – diagnostic des décors peints de la salle des Echevins

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du diagnostic des décors peints de la salle des Echevins de la Tour de l'Horloge et sollicite les concours financiers susceptibles d'être alloués.

CULTURE

16. Subventions versées aux associations à vocation culturelle et festive– exercice 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions proposées au profit des associations à vocation culturelle et festive.

17. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira - facturation troisième trimestre année scolaire 2020/2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire de fixer les réductions nécessaires pour la facturation des cours dispensés au sein du conservatoire durant le 3^{ème} trimestre et ce, du fait de la crise sanitaire.

18. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite, pour son Conservatoire à Rayonnement Communal, les aides financières allouées par l'Etat, ainsi que tout autre concours financier.

19. Musée de l'Avallonnais Jean DESPRES - demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté pour les projets proposés par le Musée de l'Avallonnais au titre de l'exercice 2021, ainsi que toute autre aide susceptible d'être allouée.

20. Musée de l'Avallonnais Jean DESPRES – plan de récolement décennal

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de récolement et le tableau de campagne prévisionnel du Musée de l'Avallonnais Jean Després, obligation de tous les musées labélisés « Musée de France ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS

21. Affaires et questions diverses

- ✓ **TERRASSES - EXONERATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA SAISON 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exiger le paiement des redevances relatives à l'occupation du domaine public (*droit de terrasse*) pour la saison 2021

22. Informations du Maire

Le Maire fait part des remerciements reçus de l'association « Des Cœurs à Quatre Pattes » et donne lecture d'un mail envoyé par l'ARS évoquant clairement la mise en œuvre du projet de construction du nouvel hôpital et de l'aide financière de l'Etat « enveloppe SEGUR ».

La séance est levée à 21 h 30.

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon et sur le site de la ville dans la rubrique « recueil des actes administratifs ».